

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARBES

6 bis, rue du Maréchal FOCH

65013 TARBES Cedex 9

Cabinet du Président

COMMUNIQUE

Par jugements du 5 Octobre 2015, le Tribunal de Commerce de Tarbes

A prononcé la **Liquidation Judiciaire** respective des sociétés MG Call et IRC

(Centre d'appel téléphonique en cours d'installation sur le Télésite de Bastillac à Tarbes)

C'est le triste épilogue d'un projet évanescent.

Dans un contexte social et humain légitimement exacerbé,
la ferme volonté du Tribunal
et les efforts conjugués de l'Administrateur et du Mandataire Judiciaire désignés

Ont permis d'évacuer ces affaires, mais aussi et surtout d'indemniser les salariés,
avec une célérité exceptionnelle, dans des délais extrêmement courts.



Guy BAUDEAN.

- 5 OCT. 2015